

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



DIRECTION GENERALE DES SERVICES
2023-D-DGS-027

DECISION
MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA REALISATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT
DANS LE CADRE DE L'AFFAIRE COMMUNE DE CAROMB/ M. ET MME [REDACTED] B [REDACTED]

Le Maire de la Ville de Caromb,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 fixant à 6 le nombre des adjoints au Maire,

VU l'arrêté n°107/2020 du 27 août 2020 déléguant à Monsieur Olivier Metzger, 1^{er} adjoint, une partie des attributions exercées par le Maire ;

VU le Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT la proposition de la Société NRC Conseil,

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de Caromb de recourir à une société expérimentée pour effectuer les missions nécessaires à la réalisation d'un mur de soutènement Rue de la Payanne, dans le cadre du contentieux opposant la commune de Caromb à M. et Mme B [REDACTED]

DECIDE

Article 1 : d'accepter la proposition de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'un mur de soutènement Rue de la Payanne, dans le cadre du contentieux opposant la commune de Caromb à M. et Mme B [REDACTED] produite par la Société NRC Conseil – sise 4, Rue Jean Moulin – 13550 Noves, représentée par Madame Nathalie Rougon.

Article 2 : d'accepter les termes de la proposition technique et financière, telle que jointe en annexe.

Article 3 : de signer la proposition technique et financière y afférente, pour un montant total de 5 200 € HT ainsi que tous actes nécessaires à sa mise en œuvre et à son suivi.

Article 4 : Madame le Maire de Caromb, Madame La Directrice Générale des Services et Monsieur le Responsable des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de Vaucluse.

Article 5 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 29/08/2023
Reçu en préfecture le 29/08/2023
Publié le 29 AOÛT 2023
ID : 084-218400307-20230829-2023DDGS026-AU

Article 6 – La présente décision sera publiée sur internet et dans le registre des actes de la collectivité.

Caromb, le 29 août 2023



**Pour Le Maire,
Le Premier Adjoint,**


Olivier METZGER



NRC CONSEIL

NRC CONSEIL
108 Avenue Agricole Viala
13550 NOVES
FRANCE
compta@nrc-conseil.fr
www.nrc-conseil.com
N° TVA Intracommunautaire : FR71827761677
N° SIRET : 82776167700018

TRAVAUX

Envoyé en préfecture le 29/08/2023
Reçu en préfecture le 29/08/2023
Publié le 29 AOÛT 2023
ID : 084-218400307-20230829-2023DDGS027-AU

COMMUNE DE CAROMB
AVENUE DU GRAND JARDIN
84330 CAROMB
N° TVA Intracommunautaire : FR77218400307
SIRET : 21840030700011

DEVIS N° I-23-08-5

Le mercredi 23 août 2023

Référence	Désignation	Quantité	Unité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
706005 AMO	PHASE 1 - Etude des procédures précédentes et des conclusions du Tribunal - Consultation des documents en mairie	0,50	Jour	800,00 €	20,00	400,00 €	
706005 AMO	PHASE 2 - ETUDES DE MAITRISE D'OEUVRE & ETUDES PREALABLES ETAPE 1 - Préparation de l'ensemble des consultations études et maitrises d'oeuvre nécessaire à la réalisation du projet	2,00	Jour	800,00 €	20,00	1 600,00 €	
706005 AMO	ETAPE 2 - Envoi des consultations soit par mail soit via plateforme selon seuil et procédure - Réception des plis dématérialisés (accès à la plateforme offert)	0,50	Jour	800,00 €	20,00	400,00 €	
706005 AMO	PHASE 3 - TRAVAUX ETAPE 1 - Préparation de la consultation	1,50	Jour	800,00 €	20,00	1 200,00 €	
706005 AMO	ETAPE 2 - Mise en place en ligne et publication - Réception des plis dématérialisés (accès à la plateforme offert)	0,50		800,00 €	20,00	400,00 €	
706005 AMO	ETAPE 3 - Accompagnement dans la rédaction des rapports des offres et des pièces de décisions	1,50		800,00 €	20,00	1 200,00 €	

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 6240,00 € : Spécifique.

Total HT 5 200,00 €
TVA (20 %) 1 040,00 €
Total TTC 6 240,00 €